

Axe majeur de la politique de la Fédération des Motards de France, la sensibilisation de l'ensemble des pratiquants commence par celle de ses propres adhérents. Qu'il soit sportif averti ou simple pratiquant de loisirs, officiel ou dirigeant, éducateur ou assistant pilote, chaque adhérent est destinataire de messages de sensibilisation quand il pratique un sport moto ou réalise des compétitions de moto. Ainsi les 7100 adhérents à la FMF sont invités à adopter et faire adopter un comportement respectueux de la nature et des autres usagers de ses milieu.



La campagne "Je roule citoyen et je respecte"

Au-delà de ce premier acte, la principale action de sensibilisation tient à la campagne "Je roule citoyen et je respecte". En effet, une campagne annuelle vise à sensibiliser tous les adeptes des pratiques vertes moto ou quad qu'ils soient adhérent ou non. Cette campagne les incite à rouler avec la bonne attitude (respecter la nature, l'environnement et les autres), à rouler dans la légalité (utiliser des chemins autorisés,

respecter le code de la route et être assuré), enfin à rouler en toute sécurité (adopter une conduite adaptée, ne jamais partir seul et s'équiper de matériel de première nécessité). Associée à un jeu concours, cette campagne menée depuis 2004, a été déclinée sur différents supports : 4000 prospectus diffusés, 1000 affiches distribuées, 5000 autocollants, 950 tee-shirts et des insertions dans la presse spécialisée (4000 exemplaires de magazine).

IDÉES-CONSEILS



Pratiquant, faites vous l'écho de la campagne "Je roule citoyen". Dirigeant, relayez la campagne "Je roule et je respecte la nature" au cours de vos manifestations "grand public" en utilisant les supports proposés par la Fédération.

L'avenir des pratiques vertes passe par un engagement collectif et individuel, alors n'hésitez pas à promouvoir la Carte Verte en toutes occasions. Dirigeant, proposez cette à vos adhérents cet Carte FMF et non adhérent et mieux encore faites participer votre club à la diffusion du Carte verte devenant point de vente.



La "Carte Verte nature"

Dans la continuité de la campagne "Je roule citoyen", la Fédération a créé la "Carte Verte". Il s'agit d'une nouvelle forme d'adhésion à la FMF qui offre la possibilité aux adeptes des pratiques vertes de formaliser leur engagement à respecter l'environnement et à adopter un comportement irréprochable. Le "Carte Verte" est également un moyen de renforcer la représentativité des pratiquants verts en particulier lorsqu'ils ne sont pas en possession d'une carte d'adhérent fédérale. Une protection juridique est attachée à "à la Carte Verte", pour tout recours lié à la pratique de la moto verte ou du quad. Avec l'envoi d'informations utiles à la pratique verte (guide des bonnes pratiques, lettre d'information notamment en matière juridique, ...), les adhérents reçoivent un pack d'éléments promotionnels et peuvent bénéficier d'offres privilégiées chez plus de 600 partenaires (hôteliers, concessionnaires, accessoiristes, etc.). "la Carte Verte" est proposée à un tarif modique de 17 € pour une durée d'un an

les pratiquants

Le guide "Pratique Citoyenne du Pilote"

Basé sur une déclinaison des thèmes de la campagne "Je roule et je respecte la nature", le guide des pratiques citoyennes du pilote propose des recommandations opérationnelles utiles aux pratiquants. Réalisé dans un format facilement transportable et utilisable, résistant en milieu humide, il peut être emporté en toute occasion. Ainsi, il renforce les actions de sensibilisation des pratiquants. Le guide des pratiques citoyennes est intégré au pack "Ma Carte Verte et Go!".



Formation des jeunes pratiquants

Les jeunes pratiquants et les nouveaux adhérents sont également sensibilisés par l'intermédiaire de la FFM au Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM) et sa préparation. En effet, dans le cadre de sa rénovation et de la constitution de nouveaux questionnaires, une partie "protection de l'environnement" a été intégrée à ce dispositif d'évaluation des niveaux de pratique. Prochainement, une mallette pédagogique sera constituée et mise à la disposition des éducateurs sportifs en particulier dans les moto-clubs ainsi que sur les circuits sera proposée et sera arguée par l'éducatif de la FFM. Désormais la FMF organise des formations et intègre ses modules de formation.



Formation de l'encadrement

Pour répondre aux besoins des professionnels organisant des balades en quad, la FMF participe avec la FFM au lancement d'une création d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) "Guide quad", en collaboration avec la Fédération Française de Motocyclisme, le Syndicat National des Professionnels du Quad et de la Motoneige (SNPQM). Il s'agit de faire participer et de former les professionnels du secteur qui, au-delà de l'obligation qui s'impose à eux d'être titulaires d'un diplôme ou certificat reconnu par l'Etat, peuvent sensibiliser et transmettre à leurs clients les règles de base des bonnes pratiques. Dans le cadre de la formation des "guides quad" une semaine est consacrée à la valorisation du patrimoine naturel et "historique". Parallèlement à cette démarche, un apport spécifique relatif à la sensibilisation des pratiquants a été ajouté à la formation des éducateurs brevetés fédéraux et d'Etat afin qu'ils relayent les valeurs défendues par la Fédération et des autres Fédération comme la FFM et le Codever défendant aussi notre projet commun, et auprès des publics qu'ils auront l'occasion d'encadrer et de former. A partir de septembre 2015, la FMF se lance dans les formations des moniteurs et incitateur motocycliste pour former plus...

IDÉES-CONSEILS



Sensibilisez les organisateurs de balades ou randonnées en moto ou en quad, professionnels ou non, pour qu'ils adoptent et fassent adopter un comportement respectueux et responsable. Si nécessaire, orientez-les vers les services de la Fédération pour qu'ils suivent une formation.



c'est l'affaire de tous